

Réduire nos déchets pour alléger notre empreinte écologique et maîtriser les finances publiques

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ainsi que le dispositif d'extension des consignes de tri ont été présentés successivement lors des séances du conseil municipal de septembre et d'octobre 2022. Nous revenons sur les faits marquants du service de collecte des déchets d'Arc Sud Bretagne (ASB).

Après une baisse progressive jusqu'en 2019, tous les ratios techniques sont repartis à la hausse en 2020 puis en 2021. Dans le tableau ci-dessous, on constate que les ratios de notre territoire demeurent supérieurs à la moyenne bretonne. C'est particulièrement le cas pour les ordures ménagères résiduelles (OMR), les apports en déchèteries et le verre. ●



Centre de tri Vénésys du Système à Vannes

	Part des DMA*	Tonnage collecté	Ratio Bretagne (2019) Insee	Ratio ASB 2021 (population Insee)
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	28%	651 500	196 kg/hab	216 kg/hab
Biodéchets	1%	10500	36 kg/hab (population desservie)	
Verre	7%	164 500	50 kg/hab	75 kg/hab
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	28%	651 500	196 kg/hab	216 kg/hab
Recyclables secs des ordures ménagères (emballages et papiers)	8%	195 300	59 kg/hab	
Déchèteries	56%	1 286 900	388 kg/hab	444 kg/hab (dont 176 kg/hab de végétaux)
Total DMA	100 %	2 308 600	696 kg/hab	786 kg/hab

*Déchets Ménagers et Assimilés

Sources : Observatoire de l'environnement de Bretagne, Arc Sud Bretagne

Coûts 2021

Concernant les ratios financiers, le rapport de 2021 fait apparaître un coût à l'usager de 199 € en moyenne pour financer le service public de collecte et de traitement des déchets.

Le coût des OMR y compte pour 123 € et les déchèteries et plateformes de végétaux pour 55 €. Un effort constant sur la baisse des OMR et des végétaux collectés en déchèterie devra se poursuivre dans la durée pour maîtriser une partie de ces coûts. ●

Coût 2021	Coût à la tonne	Coût à l'usager (19 937 usagers)
Ordures ménagères	396,93 €	121,92 €
Déchèteries et plateformes déchets verts	87,78 €	55,44 €
Tri sélectif	39,17 €	7,32 €
Frais de structure et prévention	13,13 €	14,78 €
<u>TOTAL service déchets 2021</u>	<u>117,20€</u>	<u>199,46€</u>

Source : Arc Sud Bretagne, RPQS 2021



Dossier «Réduire nos déchets»

► OMR

Avec l'extension des consignes de tri mise en œuvre depuis le début de l'année 2023, une baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles (OMR) est attendue pour cette année, et logiquement une hausse de la collecte des emballages est prévue. Après caractérisation en 2019, il a été constaté que 40% des OMR collectées sur notre territoire étaient composées de déchets putrescibles, c'est-à-dire des biodéchets pour une bonne partie (restes de légumes, de fruits, de viandes, de poissons...). Avec l'obligation réglementaire de prévoir un exutoire pour les biodéchets au 1^{er} janvier 2024, les tonnages d'OMR devraient continuer à baisser. Pour réussir cette nouvelle étape, le recours au compostage individuel et collectif sera fortement encouragé sur notre territoire, mais nous y reviendrons le moment venu.

► JOURNAUX ET PAPIERS

Bien que les papiers et journaux soient dorénavant acceptés dans les bacs jaunes, ne changez rien si vous aviez l'habitude de les déposer à la permanence du CCFD, cette collecte continuera naturellement grâce à leurs bénévoles.



► DÉCHÈTERIES

Plus de la moitié des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) collectés l'est dans nos déchèteries (56%), ceci inclut notamment les végétaux. De 159 kg/habitant en 2019, notre territoire est passé à 176 kg/habitant en 2021, soit une hausse de 10% en deux ans. Un effet confinement a été observé en déchèterie, de nombreuses personnes ayant vidé leurs caves, débarras ou greniers pendant cette période.

Outre la collecte hivernale des coquilles d'huîtres déjà en place à la déchèterie de Muzillac, de nouveaux flux de collecte y seront mis en place progressivement en 2023 pour les menuiseries, les pneus (deux fois par an), les articles de bricolage et de jardinage, les articles de sport et de loisirs et les jouets.

► VÉGÉTAUX

Parmi les flux acceptés en déchèterie, les végétaux occupent une part importante, avec 176 kg/habitant. Des actions de réduction de ce flux ont été lancées depuis 2021 et devront se poursuivre et s'intensifier. Ceci concerne en particulier sur les ligneux et semi-ligneux qui peuvent être broyés et réutilisés pour le paillage ou le compost. Avec le recours au broyeur thermique d'Arc Sud Bretagne, la commune d'Arzal continuera de proposer des actions de broyage des végétaux ligneux plusieurs fois par an. En l'absence du broyeur à végétaux, la tondeuse peut être utile pour réduire de petites quantités de branches qui seront ensuite épandues pour protéger les sols pendant la période hivernale. Quant aux tontes de pelouse, elles peuvent être utilisées en mélange du paillage avec des feuilles et broyat de ligneux.

Pour rappel, les souches d'arbres ne sont pas acceptées sur les plateformes de végétaux en déchèterie. Le brûlage de végétaux chez soi est strictement interdit, car il occasionne des nuisances sanitaires et olfactives pour le voisinage.

► LES FOSSÉS NE SONT PAS DES POUBELLES



Notre commune est équipée de 7 points d'apport volontaire avec 26 bornes prévues pour recevoir les flux d'emballages et de verre principalement. Ces bornes sont relevées régulièrement et restent par conséquent l'exutoire à privilégier, en particulier pour les canettes d'aluminium et en verre que nous retrouvons encore trop régulièrement dans nos fossés et en bordures de champs. La présence de débris de verre et d'aluminium dans les fourrages est un risque évitable pour les animaux de ferme si nous déposons nos contenants dans les bornes correspondantes. ●

Crédits photos : Syssem, S. Feret, Adobe Stock

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Déposez votre sapin naturel et récupérez du paillage pour votre jardin.

Attention : les sapins sont déposés sans guirlandes, neige artificielle ou sac plastique

SUR LE PARKING RUE DU STADE JUSQU'AU 19 JANVIER 2023

Les sapins seront broyés le 20 janvier 2023



Aujourd'hui, chaque habitant du Sud-Est Morbihan trie en moyenne 61 kg de verre par an. C'est bien, mais nous pouvons encore faire mieux !

Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini. Ce recyclage permet de préserver la ressource naturelle qu'est le sable, de limiter la consommation d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le tri de tous les emballages en verre est donc essentiel : les bouteilles, petits pots de bébé, pots de confiture, mais également les flacons de parfum ! Tous ces emballages en verre se recyclent, alors trions-les tous !

Notre territoire possède l'un des ratios les plus élevés de la région Bretagne, à raison de 75 kg/habitant collecté, contre 50 kg/habitant pour celui de la région. Pour autant, nous n'en déduisons pas que notre territoire consomme plus de boissons en contenants de verre que les territoires voisins. Corrélation n'étant pas causalité, c'est une tendance surprenante pour laquelle nous manquons encore de données.

Pour autant, l'amélioration des gestes de tri doit se poursuivre pour que le verre ne se retrouve pas dans les OMR, une quantité non négligeable étant encore constatée régulièrement sur les lignes du centre de tri à Vannes. ●



EN 2021, LE SYSEM A COMPTABILISÉ PLUS DE 1 580 TONNES DE VERRE DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE DÉCHETS. CE VERRE AURAIT DÛ ÊTRE DÉPOSÉ DANS LES COLONNES À VERRE, OU DANS LES DÉCHETERIES POUR LES VERRES CASSÉS, MIROIRS...

Ce verre « *mal trié* » est dangereux pour les agents du centre de tri VENESYS. A l'UVEOR, il nuit à la qualité des composts produits. Ce verre non trié coûte très cher à la collectivité ! Le SYSEM a calculé que le coût supplémentaire de traitement et d'enfouissement du verre représentait 140 000 € par an. Ce coût comprend le traitement des refus de l'UVO en installation de stockage de déchets non dangereux de Séché à La Vraie-Croix (56). Le coût est répercuté aux foyers dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ou la Redevance Incitative (à Questembert Communauté). ●



Photos de verre sur les tapis de tri au centre de tri VENESYS. En 1h au centre de tri, on collecte en moyenne 9kg de verre sur les tapis de tri.

Agissons tous ensemble pour mieux trier le verre !